



LES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES, UN SOUTIEN PÉRENNE DE L'UE

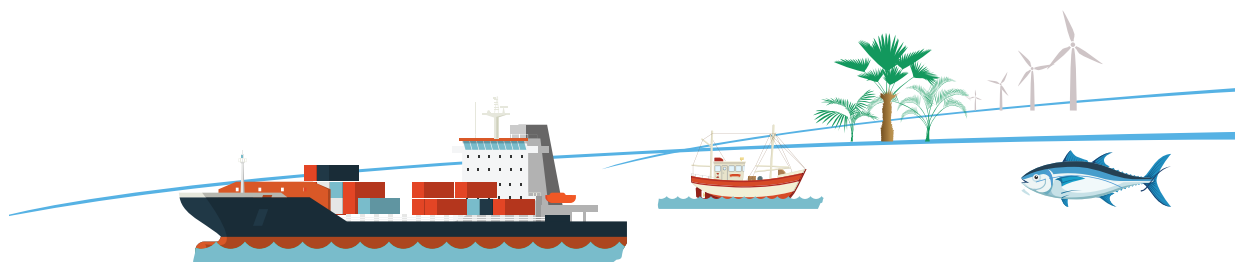


"Nous avons toujours accordé une attention particulière aux neuf régions que l'on appelle 'ultrapériphériques', qui sont avant tout des régions européennes, et qui projettent la présence de l'Europe à des points stratégiques du globe. L'Union européenne s'attache depuis des années à combler la distance géographique qui nous sépare par une proximité de cœur."

Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne

L'UE reconnaît depuis longtemps les spécificités communes aux Açores, Îles Canaries, Guadeloupe, Guyane, Madère, Martinique, Mayotte, La Réunion et Saint-Martin, et leur accorde un statut particulier. Mais la Commission Juncker a pour la première fois mis en place **un accompagnement personnalisé**, avec les États membres, pour aider ces régions à **miser sur leurs atouts uniques, créer des opportunités pour leurs habitants et tirer leur épingle du jeu dans la mondialisation**.

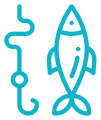
Dans ses propositions pour les **futurs programmes du budget européen pour 2021-2027**, la Commission a honoré les engagements de la nouvelle stratégie de l'UE pour les régions ultrapériphériques d'octobre 2017, qui est elle-même une réponse concrète aux demandes exprimées par les régions dans le mémorandum remis au Président Juncker à Bruxelles en mars 2017.



LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION POUR LE PROCHAIN BUDGET DE L'UE 2021-2027

Sous la **politique de Cohésion**, ces régions continueront à bénéficier d'une dotation de fonds supplémentaires de l'UE de plus d'1 milliard d'euros et du taux maximal de cofinancement européen. Elles pourront, contrairement aux autres régions, investir des fonds européens dans les aéroports.

Elles obtiendront une aide de 270 millions d'euros sous les programmes de coopération ('Interreg'). La mutualisation de ressources avec l'Instrument de voisinage et de coopération internationale sera rendue possible afin de favoriser les projets communs avec les pays tiers et aider ces régions à mieux s'intégrer dans leurs espaces régionaux.



La Commission propose 315 millions d'euros pour soutenir le secteur de la **pêche** dans les neuf régions, y compris pour compenser leur surcoûts avec, comme par le passé, une compensation de 100%. L'enveloppe réservée pour ces régions contribuera également à développer une pêche et une économie maritime durables et à soutenir les petits pêcheurs côtiers.

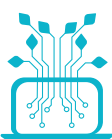
Dans la nouvelle **Politique Agricole Commune**, l'approche POSEI (Programmes d'Options Spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité) est conservée, pour un soutien renforcé aux agriculteurs dans ces régions; le financement proposé pour les neuf régions est fixé à 627 millions d'euros par an. Le niveau des paiements directs accessibles aux agriculteurs des régions ultrapériphériques restera nettement supérieur à celui des aides versées dans les autres États membres.

A cela s'ajoute le budget européen pour le développement rural, soutenant la biodiversité dans l'agriculture et la foresterie et favorisant le développement économique des zones rurales. Dans ce cadre, les régions ultrapériphériques bénéficieront du taux de cofinancement européen le plus favorable, de 70% au lieu de 43% dans les autres régions.

Des projets de transport incluant les ports maritimes et les axes urbains pourront être soutenus dans les régions ultrapériphériques sous le volet transport du **Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe**, l'UE pouvant financer jusqu'à la moitié des coûts.

La proposition de la Commission pour **InvestEU** offre la possibilité pour les États membres de transférer une partie de leurs ressources en gestion partagée vers ce nouvel instrument – notamment dans les zones vulnérables et isolées telles que les régions ultrapériphériques – afin d'accéder à la garantie offerte par le budget de l'UE. Dans ces régions, cela permettra d'attirer des investissements privés et de davantage soutenir des secteurs clefs comme l'innovation ou la transition énergétique. Afin de faciliter un large déploiement d'InvestEU, y compris dans ces régions, la Commission propose de simplifier les règles en matière de cofinancement national; il serait déclaré compatible avec les règles de l'UE en matière d'aides d'État, pour autant que certaines conditions précises soient remplies.

Les programmes **Erasmus** et le **Corps européen de Solidarité** prennent en compte la situation spécifique de ces régions et souhaitent augmenter leur participation à toutes les actions des programmes, notamment la coopération avec les pays tiers dans le cas d'Erasmus. La Commission suivra le progrès de cette participation.



Pour aider les régions ultrapériphériques à miser sur leurs atouts et développer leur plein potentiel, une initiative de partage d'expertise, 'Partager l'Excellence', leur est ouverte sous le programme de recherche et innovation **Horizon Europe**, ainsi qu'aux régions accusant un retard en termes d'innovation par rapport au reste de l'UE. Par ailleurs, certaines des thématiques du programme correspondent aux ressources uniques de ces régions – énergies renouvelables, lutte contre le changement climatique, étude des maladies tropicales, biodiversité et économie bleue – ce qui favorisera leur participation au programme.

Le programme **Europe Numérique** contribuera à une connectivité et des compétences numériques accrues dans ces régions. Les nouveaux pôles d'innovation numérique prévus par le programme aideront ces régions à participer pleinement au Marché Unique du Numérique.



Le programme pour l'environnement et le climat **LIFE** prévoit qu'une attention particulière sera donnée aux projets issus des régions ultrapériphériques dans les appels à propositions. Le programme pourra soutenir les petits projets de protection de la biodiversité et des écosystèmes dans ces régions.

Le nouveau **Fonds "Asile et Migration"** et le **Fonds pour la Sécurité Intérieure** fourniront des ressources aux États membres concernés pour aider ces régions à gérer durablement la migration et faire face aux situations de pression migratoire.

Les infrastructures spatiales des régions ultrapériphériques ont bénéficié de l'essor de la **politique spatiale de l'Union**, notamment le port de lancement européen situé en Guyane. La Commission européenne a récemment proposé que l'Union redouble d'efforts dans ce domaine dans le cadre des nouvelles perspectives financières. Ceci devrait se traduire par de nouvelles retombées positives sur le plan économique.



LE SOUTIEN DES FONDS EUROPÉENS STRUCTURELS ET D'INVESTISSEMENT ET DES MESURES SPÉCIALES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

Pour la période 2014-2020, l'UE alloue **13,8 milliards d'euros** à ces régions au titre des Fonds structurels et d'investissement européens et du POSEI, soutenant ainsi des secteurs clefs comme la pêche et l'agriculture, ainsi que l'innovation, les infrastructures énergétiques, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle.

Au-delà des subventions européennes, les régions ultrapériphériques bénéficient de mesures spéciales ou dérogatoires pour faciliter leur accès au marché intérieur, afin d'atténuer l'impact de leurs contraintes géographiques et économiques et de stimuler la croissance.

En mai 2017, les règles en matière d'aides d'État en faveur des régions ultrapériphériques de l'UE ont été précisées et simplifiées afin de permettre aux Etats membres de mieux couvrir les surcoûts que supportent les entreprises exerçant leurs activités dans ces régions, dans tous les secteurs économiques.

En juin 2017, la Commission a décidé de relever le contingent annuel de rhum traditionnel des Outre-mer bénéficiant d'une fiscalité réduite, une bouffée d'oxygène pour la filière rhum-cannes-sucre pour les régions ultrapériphériques françaises, qui représente plus de 40 000 emplois directs et indirects.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ: LA SOLIDARITÉ EUROPÉENNE À L'ŒUVRE DANS LES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES

Aux premières heures d'Irma et de Maria, les ouragans dévastateurs qui ont frappé les Caraïbes en septembre 2017, l'UE a exprimé sa solidarité en mobilisant ses instruments de réponse d'urgence et en offrant d'aider à reconstruire, dans le long terme, avec le soutien des fonds européens. La Commission a débloqué **49 millions d'euros pour Saint-Martin et la Guadeloupe** en janvier 2018.

Le Fonds de Solidarité était également intervenu à **Madère**, touchée par des feux de forêt en août 2016. Une aide financière de près de **4 millions d'euros** lui avait été versée pour aider à couvrir les coûts des mesures d'urgence, des opérations de nettoyage et de remise en fonction des infrastructures publiques.



UN CONTACT DIRECT ET RÉGULIER AVEC LA COMMISSION

Le Président Juncker a rencontré les présidents des régions ultrapériphériques à Bruxelles en avril 2016, puis en mars 2017, à l'occasion du 4e Forum des Régions Ultrapériphériques. Le Président a également rencontré les parlementaires européens de ces régions à Strasbourg, en mai 2016.

Le Président Juncker s'est rendu en Guyane en octobre 2017 à l'occasion de la conférence annuelle des régions ultrapériphériques, aux côtés du Président français Emmanuel Macron.

Quant à la Commissaire à la politique régionale Corina Crețu, elle rencontre régulièrement les représentants des régions ultrapériphériques et se rend à chaque conférence annuelle, organisée par la région tenant la présidence.

Le grand rendez-vous de 2018 a lieu les 22 et 23 novembre aux Îles Canaries, pour la conférence annuelle à laquelle se rendent également le Président Juncker et la Commissaire Crețu.

